



de Clarens

Courtage d'Assurances

PROFESSIONNELS

DIAGNOSTIQUEURS TECHNIQUES IMMOBILIERS



Diagnostiqueurs techniques immobiliers

Une réponse adaptée à chaque situation

Professionnels incontournables du secteur immobilier, votre périmètre d'activités s'élargit au rythme soutenu des réglementations et des besoins spécifiques de vos clients.

Ainsi, l'augmentation des interventions liée à la diversité grandissante des missions ajoutée aux contraintes économiques auxquelles vous êtes confrontées bouleversent votre échelle de risque.

Pour exercer en toute sérénité votre métier, il est désormais capital de s'entourer de garanties d'assurance parfaitement adaptées à votre situation professionnelle.

Courtier expert du secteur de l'immobilier et des professions réglementées depuis plus de 50 ans, nous avons pris en compte la multiplicité des risques auxquels votre métier est exposé avec l'appui de nos clients et de nos partenaires. Conscients que des solutions d'assurances innovantes et personnalisées seraient nécessaires, nous avons constamment incité nos partenaires assureurs à développer des offres modulables et compatibles avec la pratique de votre métier.

À partir de votre périmètre d'activités, chiffre d'affaires, effectif et de vos compétences techniques, nous sélectionnerons ensemble la solution qui répondra au mieux à votre situation et à vos attentes.



Nos plus

- La connaissance de vos activités
- La prise en compte de votre situation professionnelle
- Une équipe dédiée à la gestion de vos risques
- Des solutions d'assurance innovantes et des partenaires assureurs de premier plan

afnor
CERTIFICATION

Partenaire de DE CLARENS





de Clarens :

Une gamme complète de contrats spécifiques

Vos besoins

Diagnos- tics Techniques Réglementés et autres missions

- Remplir votre obligation d'assurance RC Pro (décret n°2006-1114 du 05/09/06),
- Étendre votre couverture aux demandes spécifiques de vos donneurs d'ordre,
- Être accompagné dans la gestion global de vos risques.

Autres solutions préconisées

- Protection Juridique,
- Homme Clé,
- Matériel professionnel,
- Locaux y compris à usage mixte.

Nos solutions

Contrat cadre Avantages

- Modulable et économique,
- Montants de garantie,
- Extensions de garantie,
- Modalités de paiement,
- Assureur de premier plan.

Contrat individuel

- Tarification pour les créations,
- Périmètre des activités garanties.

Nos engagements :

Identifier et analyser vos besoins

Mettre en place des garanties adaptées

Effectuer un suivi personnalisé et régulier de vos contrats

Intervenir activement lors de la survenance de vos sinistres



Nous contacter

Département Professionnels

17 rue Washington
75008 Paris

Tél. : 01 44 13 13 32

Fax : 01 42 89 48 01

professionnels@declarens.com